

**DEBOUT  
LA FRANCE!**

# AGRICULTURE

N'IMPORTONS PAS CE QUE L'ON  
INTERDIT EN FRANCE !



Prise en tenaille par la multiplication des accords de libre-échange déloyaux et l'accumulation de normes bureaucratiques de plus en plus délirantes, l'agriculture française se meurt. Nos agriculteurs ont bien compris l'hypocrisie totale de la Commission européenne et du Gouvernement français qui, au nom de l'écologie, leur imposent des normes toujours plus drastiques alors qu'ils favorisent ouvertement l'importation du bout du monde de produits qui ne respectent aucune de ces mêmes normes.

## **Comment peut-on accepter d'importer ce qui est interdit en France ?**

Debout la France veut renouer avec une politique agricole souveraine permettant de garantir :

- L'autosuffisance nationale
- Une alimentation de qualité
- Un revenu digne pour les paysans
- Une vitalité de terroirs unique au monde

# LE CONSTAT



## Une autre politique agricole est possible !

Prise en tenaille par la multiplication des accords de libre-échange déloyaux et l'accumulation de normes bureaucratiques de plus en plus délirantes, l'agriculture française se meurt. Désormais la balance commerciale est déficitaire avec les pays de l'Union européenne et notre pays a perdu son autosuffisance alimentaire (en 2018, 43 % de la consommation de poulet était importée, 55 % de la viande bovine et 53 % des tomates).

Les paysans ne supportent plus à juste titre le double jeu gouvernemental qui s'apitoie sur leurs malheurs tout en approuvant à Bruxelles les décisions suicidaires de la Commission européenne. En 2020, le nombre d'exploitations agricoles en France a diminué de 20 % par rapport à 2010, soit une baisse d'environ 100 000 exploitations. Chaque jour, environ un agriculteur se suicide, ce qui représente un taux de suicide trois fois supérieur à la moyenne nationale, selon un rapport de la Mutualité sociale agricole (MSA).

Le choix est simple : soit nous aidons les agriculteurs à relever la tête en soutenant totalement leur mouvement de protestation et en proposant une nouvelle politique agricole, soit c'en sera fini de la puissance agricole et de la qualité alimentaire française.

## L'injustice du libre-échange déloyal

Sous l'ère macronienne, les accords de libre-échange ont proliféré. Le Gouvernement et la Commission européenne se gargarisent à chacune de leurs signatures de « traités de nouvelles générations préservant l'écologie », alors que c'est exactement l'inverse.

Depuis 2017, l'accord avec le Canada (CETA, 2017), l'accord avec le Japon (2019), l'accord avec le Vietnam (2020), la libéralisation des échanges avec l'Ukraine (2022) et l'accord avec le Chili (2023) sont entrés en vigueur. Les accords avec la Nouvelle-Zélande et le Kenya ont été signés en 2023, leur mise en application est imminente. Concrètement pour la Nouvelle-Zélande, un quota progressif de viande de mouton pourra être importé sur le sol européen, après avoir parcouru 18.500 km dans des sacs d'azote, sans droits ni taxes à payer (le prix au kilo de la viande ovine néozélandaise est environ 2 fois moins élevé, selon les saisons, que celle d'origine française).

Pire encore, la Commission européenne, avec l'appui de l'Allemagne et de l'Espagne, sous la houlette d'Ursula von der Leyen, veut profiter du sommet du G20 à Rio pour imposer l'accord commercial entre l'UE et le Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay). Cet accord, véritable cheval de Troie du mondialisme, mettrait directement en péril nos agriculteurs et notre souveraineté alimentaire en autorisant l'importation de 99 000 tonnes de bœuf, 180 000 tonnes de volaille et 25 000 tonnes de viande porcine à bas coût et produites selon des normes sanitaires interdites en Europe.

La France fait semblant de s'y opposer, alors que le gouvernement sait pertinemment que, depuis le traité de Lisbonne, un tel accord, dans son volet commercial, peut être adopté à la majorité qualifiée, c'est-à-dire contre l'avis de la France. Seule la mise en œuvre du « compromis de Luxembourg », permettant, lorsque les intérêts vitaux d'un État sont en jeu, de bloquer une décision, pourrait être invoquée pour faire échec à ce dangereux traité. Emmanuel Macron et Michel Barnier oseront-ils défier la Commission et leurs partenaires, comme avait su le faire avec succès le général de Gaulle en 1966 en pratiquant la politique de la chaise vide ?

## La folie des charges et des normes

Les innombrables normes européennes et françaises expliquent l'ampleur de la crise agricole.

La conditionnalité des aides de la PAC 2023-2027 met en place 9 « Bonnes conditions agricoles et environnementales » (BCAE) profondément infantilisantes et injustes : rotation des cultures, mise en place des 4% de jachères, ratio annuel prairies permanentes/superficie agricole utilisée (SAU) supérieur à 5%...

Les tâches administratives représentent aujourd'hui 25 % du temps de travail de nos agriculteurs ! Les règles contenues dans le Pacte vert européen (Green Deal), conçues par des bureaucrates déconnectés et des idéologues extrêmes, ne vont rien arranger : elles prévoient toujours plus de réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> pour les agriculteurs et la mise en jachère progressive de 10 % de la surface agricole, ce qui aggravera la baisse de la production européenne. À l'horizon 2030, on prévoit une baisse de 15 % de la production de blé, de 19 % de la production de maïs et de 16 % de la production d'orge.

Nos agriculteurs ont bien compris l'hypocrisie totale de la Commission européenne et du Gouvernement français qui, au nom de l'écologie, leur imposent des normes toujours plus drastiques alors qu'ils favorisent ouvertement l'importation du bout du monde de produits qui ne respectent aucune de ces mêmes normes.

### Comment peut-on accepter d'importer ce qui est interdit en France ?

À « Debout la France », nous voulons renouer avec une politique agricole souveraine permettant de garantir :

- L'autosuffisance nationale
- Une alimentation de qualité
- Un revenu digne pour les paysans
- Une vitalité de terroirs unique au monde



## RETROUVER LA MAÎTRISE DE NOTRE POLITIQUE AGRICOLE

- 1 Rompre les accords déloyaux de libre-échange signés par la Commission de Bruxelles,** CETA, Nouvelle-Zélande, Kenya, Ukraine et Mercosur (s'il était approuvé contre l'avis de la France) en application du compromis de Luxembourg.
- 2 Se mobiliser pour instaurer une exception agricole au sein de l'OMC** et dans l'attente, bloquer les importations de produits qui ne respectent aucune de nos normes sanitaires et imposer des droits de douane compensateurs en cas de dumping flagrant.
- 3 Sortir de la Politique Agricole Commune en rétablissant une politique agricole nationale,** à l'exemple de la Suisse ou du Canada. Rappelons que la France verse chaque année entre 24 et 26 milliards d'euros au budget de l'Union européenne (environ 25,3 milliards d'euros en 2025), pour un retour net d'environ 16 milliards, soit une contribution nette de 10,7 milliards d'euros.

*Les 9 milliards d'euros que l'Union européenne verse aux agriculteurs français dans le cadre de la PAC pourraient ainsi être distribués directement par le Ministère de l'Agriculture, puisque ces fonds proviennent de la contribution de la France au budget de l'Union européenne.*

- 4 Revenir à une politique agricole nationale, échappant aux délires bureaucratiques de la Commission de Bruxelles** et simplifiant les procédures (fin du pacte vert européen, des quotas de jachères, etc...).

*Comme les Suisses ou les Canadiens le font, des « primes tricolores » remplaceront les « primes PAC » pour compenser la différence entre le prix mondial fluctuant et le prix garanti permettant aux exploitants de vivre dignement. Ces prix garantis seront rétablis sur quelques grandes productions agricoles (lait, viande, céréales) assortis de quotas de production. Ils seront ajustés année après année au terme d'une conférence agricole entre le Ministère et les syndicats.*

## RENFORCER NOTRE COMPÉTITIVITÉ NATIONALE

- 5 Supprimer les cotisations sociales agricoles qui pèsent sur nos exploitations** afin de rendre nos productions plus compétitives face à la concurrence européenne et remplacer leurs produits par une très légère taxe sur la grande distribution.
- 6 Rétablir et garantir les avantages fiscaux du gazole non-routier.**
- 7 Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs en supprimant tout droit de succession sur les 100 premiers hectares transmis** et en garantissant 50% des prêts bancaires d'installation par l'État et en rendant impossible la saisie de la ferme en cas de défaillance de l'exploitant.



## FAVORISER LA CONSOMMATION DE PRODUITS FRANÇAIS

- 8 **Exiger l'étiquetage obligatoire du pays d'origine des produits et créer un label unique « Produit en France »** pouvant aussi être décliné dans les départements « Produit en France – Nom du département ». Ce label permettrait d'identifier l'origine des produits français avec leurs normes et le savoir-faire local.
- 9 **Réserver aux producteurs français 50% puis progressivement 80% des commandes publiques**, notamment des cantines scolaires et de la restauration collective.
- 10 **Encourager les circuits courts et autoriser la vente libre de céréales entre producteurs et éleveurs** pour limiter les marges des intermédiaires.



## ENCOURAGER LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES ET VALORISER NOS TERROIRS

- 11 **Empêcher l'accaparement des terres et la spéculation par des fonds d'investissement** notamment étranger en modifiant la législation des SAFER.
- 12 **Sauver la filière bio en respectant les calendriers de versement des aides**, en les revalorisant, et en contrôlant les importations de produits bio qui ne respectent pas nos normes.
- 13 **Promouvoir une agriculture durable et résiliente en rémunérant les services rendus par les agriculteurs dans les zones à handicap naturel**, notamment pour l'entretien des haies et les pratiques traditionnelles qui préservent les milieux naturels. Encourager la régénération des sols et lutter contre l'érosion et la perte de terres arables par l'accompagnement des pratiques d'agriculture de conservation.
- 14 **Investir massivement dans la formation intégrant les avancées techniques du terrain et en renforçant les liens public/privé** pour assurer la continuité entre école et exploitation agricole.
- 15 **Mettre fin au scandale des retraites agricoles en permettant une validation plus souple des trimestres de cotisation pour les femmes d'agriculteurs** ayant contribué à l'activité de leur conjoint et en alignant les régimes de retraite agricole sur le régime général afin de garantir une retraite digne (égale au minimum vieillesse). Avec la perspective du départ à la retraite de 50 % des agriculteurs d'ici 2030, cette réforme est cruciale pour assurer la dignité des anciens exploitants et soutenir la relève agricole.

## NOTRE DIFFÉRENCE FAIT NOTRE FORCE !

				
Rompres les accords déloyaux de libre - échange signés par Bruxelles	✓	✓	✗	✓
Sortir de la Politique Agricole Commune	✓	✗	✗	✗
Revenir à une politique agricole nationale	✓	✗	✗	✗
Supprimer les cotisations sociales agricoles qui pèsent sur nos exploitations	✓	✗	✗	✗
Supprimer tout droit de succession sur les 100 premiers hectares transmis	✓	✗	✗	✗
Exiger l'étiquetage obligatoire du pays d'origine des produits	✓	✗	✗	✗
Réserver aux producteurs français 80% des commandes publiques	✓	✗	✗	✗
Empêcher l'accaparement des terres par des fonds d'investissement	✓	✓	✗	✓

## RETROUVEZ NOS AUTRES PROPOSITIONS !



[www.debout-la-france.fr](http://www.debout-la-france.fr)

DEBOUT LA FRANCE · BP 80479 · 75327 PARIS CEDEX 07  
01 84 16 02 24 · [courrier@debout-la-france.fr](mailto:courrier@debout-la-france.fr) · [www.debout-la-france.fr](http://www.debout-la-france.fr)